

Vol. 34, No 1

Juin 2015

Gaétane Lavoie
Alain Lévesque
Marie-Paule Lévesque
Diane Proulx
Martine Pinel, présidente
Marie-Ève Dufour, conseillère responsable



Bonjour à tous,

Une nouvelle saison de jardinage débute à peine. Cette année nous aurons à nouveau la visite des classificateurs des Fleurons du Québec. Vous trouverez dans ce Contact, toute l'information concernant cette visite. Il est important que tous s'impliquent dans l'effort d'embellissement. L'embellissement n'est pas seulement une question d'aménagement paysager, c'est aussi la propreté des lieux, une entrée bien définie et pour les commerces cela peut être un affichage attrayant et une jardinière peut aussi compléter l'ensemble. Vous aurez fait un effort d'embellissement à peu de frais.

Vous retrouverez aussi dans ce numéro du Contact fleuri, l'information concernant la soirée de lancement qui portera sur les plantes envahissantes. Nous avons choisi ce thème, car la berce du Caucase, une des plantes envahissantes les plus dangereuses se pointe aux portes du Bas St-Laur ent. Ce n'est pas seulement une question d'embellissement, mais une question de santé publique. Venez vous informer à notre soirée de lancement.

Bonne saison de jardinage!

Martine Pinel, présidente



Soirée Échanges vivaces 2015

Soirée Échanges vivaces : le mardi 2 juin 2015 au Centre communautaire Régis-St-Laurent à 19 h 30.

Conférencière : Madame Louise Tremblay de Rimouski

Madame Tremblay est technicienne en gestion des ressources naturelles au Parc national du Bic. Sa conférence portera sur les plantes exotiques envahissantes. Vous trouverez de l'information sur ces plantes à la page suivante. Madame Tremblay répondra à vos questions. N'hésitez pas et prenez note de la date, le 2 juin à 19 h 30.

Comme par les années passées, cette soirée marque le lancement de la saison de jardinage et le nom de la soirée indique bien sa fonction. L'an passé, nous y avons accueilli environ 30 personnes et nous espérons vous voir encore plus nombreux cette année, amenez votre conjoint. Vous pourrez voir ou revoir les photos des gagnants du concours Maisons Fleuries de 2014 et des prix de présence seront remis. Le traditionnel échange de vivaces et un goûter suivront la conférence. Nous vous attendons en grand nombre. Pour l'échange de vivaces, veuillez bien identifier la plante par son nom, la couleur de la fleur et ses caractéristiques, si vous les connaissez bien entendu.



Rendez-vous le 2 juin 2015 à 19 h 30.

Sites municipaux :

Cette année, nous continuerons d'entretenir les différents sites déjà complétés soit : le parc de la rue du Collège, la façade du bureau municipal, le coin rue Principale et route Neigette, le coin de l'église, le Centre communautaire Régis-St-Laurent, le coin Principale et 3^e rang Est, le parc rue Lavoie, le parc Zachary sur la rue Bérubé, le parc du coin rue Bérubé et rue du 23 avril 2001 et le parc à l'entrée Ouest. Nous continuerons d'entretenir l'aménagement près de l'église, en partenariat avec la Fabrique. Des jardinières seront installées sur la rue de la Gare et rue Principale, surtout vers l'est. Nous réinstallerons les jardinières dans le rond-point des rues Bérubé et 23 avril 2001.

Nous poursuivons le projet d'aménagement de sentier de marche et de randonnée dans le boisé derrière le bureau municipal du 318 Principale. Les travaux avancent à petits pas et nous espérons pouvoir inaugurer bientôt ce site.

Les affiches pour identifier chacun des parcs seront enfin posées, pour suivre une des recommandations des Fleurons du Québec, puisque des imprévus nous ont empêchés de les placer l'an passé. Pour terminer, le concours Maisons fleuries se déroulera encore cette année. Surveiller le Contact de juillet pour connaître la date du jugement. Des juges parcourront le village pour juger vos aménagements en façade selon les grilles de jugement élaborées par des membres du comité. Les grilles seront disponibles pour consultation lors de la soirée d'ouverture des activités du comité. Voilà un bref aperçu des activités des membres bénévoles du comité d'embellissement, avec l'aide précieuse de madame Marie-Paule Lévesque, employée à l'entretien des espaces verts.





La municipalité St-Anaclet renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec

Mai 2015 – La municipalité est heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. C'est avec fierté que la municipalité avait obtenu, en 2012, 3 fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2014. Le renouvellement de notre adhésion nous permettra de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2015, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. L'an dernier, plus de 40 % des municipalités ont réussi à décrocher un fleuron additionnel lors de la visite de reclassification. C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif.

Les classificateurs Fleurons du Québec reviendront évaluer notre municipalité au cours de l'été 2015. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Les points sont répartis dans 5 domaines d'embellissement :

- ✿ 340 points attribués au *Domaine municipal*
- ✿ 230 points attribués au *Domaine résidentiel*
- ✿ 180 points attribués au *Domaine institutionnel*
- ✿ 140 points attribués au *Domaine commercial et industriel*
- ✿ 160 points attribués aux *initiatives communautaires et au développement durable*

Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la municipalité!

Lancé en 2006, le programme de classification horticole des Fleurons du Québec a connu un succès immédiat et n'a cessé de croître depuis : il regroupe aujourd'hui 385 municipalités dans toutes les régions de la province et rejoint plus de 48 % des citoyens québécois.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com

Contact : (Martine Pinel, présidente du comité d'embellissement)



Les plantes exotiques envahissantes

Qu'est-ce qu'une plante exotique envahissante? C'est une plante originaire d'un autre pays introduite par des jardiniers amateurs ou professionnels et qui s'échappe des jardins pour s'implanter dans la nature et éliminer nos plantes indigènes. Elles sont soit vivaces ou annuelles. Ce sont des plantes très agressives soit par les millions de graines propagées par le vent ou par des racines très résistantes. Une fois implantées, ces plantes sont très difficiles à déloger.

Voici une liste de plantes considérées envahissantes et à proscrire de nos jardins.

- **Salicaire pourpre** : espèce omniprésente le long des cours d'eau, vous pouvez la remplacer par la salicaire pourpre « Robert »
- **Roseau commun** : vivace à rhizome, elle forme une zone dense des milieux humides, si bien que les espèces indigènes disparaissent. La faune ne s'alimente pas de cette espèce. Peut être remplacée par *Juncus effusus*.
- **Renouée japonaise** : vivace envahissante, une fois implantée, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser. Peut être remplacée par *Angelica atropurpurea* entre autres.
- **Butome à ombelle** : vivace présente jusqu'en Gaspésie, le long des cours d'eau. Peut être remplacée par *Eupatorium maculatum*.
- **Chataigne d'eau** : plante de cours d'eau envahissante, puisqu'elle forme un tapis dense qu'il est impossible pour d'autres espèces de s'implanter et prive d'oxygène la faune. Peut être remplacé par des nénuphars.
- **Berce du Caucase** : plante d'introduction récente et originaire du Caucase, elle est très envahissante, car elle produit des millions de graines. Elle doit être manipulée avec précaution, car elle produit des brûlures vives sur la peau. Ne jamais la toucher à mains nues. La remplacer par l'Angelique pourpre ou le sureau du Canada.
- **Alpiste roseau** : plante vivace de milieu humide ou sec, qui se multiplie autant par ses graines ou ses rhizomes qui forment un tapis solide. La remplacer par *Calamagrostis canadensis*.
- **Myriophylle à épi** : plante de cours d'eau probablement apportée par le lest des bateaux. Elle remplace facilement les espèces indigènes. La remplacer par *Elodea canadensis*.
- **Hydrocharide grenouillette** : plante d'eau qui se propage par multiplication végétative. Elle produit un système racinaire dense qui limite la végétation indigène. La remplacer par des *Nymphaea tuberosa*.

Pour plus d'informations sur ces plantes, consultez le site internet www.nature-action.qc.ca. Venez assister à notre conférence le 2 juin prochain.

